

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL  
CIVIL DE L'ETAT

66/223 du 5/02/86  
DECRET N° \_\_\_\_\_/INTERPPS/DGFP/DGFCN  
du \_\_\_\_\_ portant promotion au  
titre de l'année 1984 de certains fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture - Elevage - Génie Rural).

Le Premier Ministre,

VISAS

Vu la Constitution du 3 Juillet 1979 ;  
Vu la Loi n° 076/84 du 7/12/84, portant ratification de l'ordonnance n° 015 du 23/06/84, portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 3/07/79 ;  
Vu la Loi n° 15/62 du 3/12/62 portant statut général des Fonctionnaires ;  
Vu l'arrêté n° 2037/MP du 21/05/58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;  
Vu le Décret n° 62/13-AN du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;  
Vu le Décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 03.02.62 portant statut général des fonctionnaires ;  
Vu le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;  
Vu le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;  
Vu le Décret 74/470 du 31/12/1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;  
Vu le Décret n° 80/630 du 27/12/80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;  
Vu le Décret n° 84/856 du 6 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;  
Vu le Décret n° 85/1423 du 5/12/1985 portant nomination des Membres du Gouvernement ;  
Vu le Décret n° 85/1434 du 17/12/85 portant organisation des intérieurs des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 85/250 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;  
Vu le Décret n° 86/221-INTERPPS/DGFP/DGFCN du 5/02/86 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1984 des Fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture, Elevage, Génie Rural) et dressant la liste des Fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté à trois (-3) ans.  
Vu le Décret n° 60/90/FP du 3.3.60 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A hiérarchie I des services Techniques.

D E C R E T

.../...

 - ~~2000~~   
Article 1er : Sont promus aux échelons ci-après de leur grade au  
titre de l'année 1984 les fonctionnaires des cadres de la catégorie  
A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture-Elevage-Génie Rural)  
dont les noms suivent ACC = néant.

A/ - AGRICULTURE  
INGENIEURS D'AGRICULTURE

Au 3<sup>e</sup> échelon

- OLENGUI Jean Louis, pc du 15.05.85 Brazzaville
- OMBANI Alexis, pc du 26.04.85 Owando
- BASSOUKISSA Jean Marie, pc du 30.04.85 Leubomo

Au 4<sup>e</sup> échelon

- OKOUANGO Jean Célien, pc du 16.03.85 Brazzaville
- MAKITA MBAMA Albert, pc du 05.04.85 -"-

B/ - ELEVAGE  
VETERINAIRES INSPECTEURS

Au 2<sup>e</sup> échelon

- AGNAGNA Marcellin, pc du 01.04.85 Brazzaville

Au 3<sup>e</sup> échelon

- YATY POATY François, pc du 09.05.85 Pointe-Noire
- 

.../...

C/ - INGENIEURS ZOOTECHNICIENS

Au 2<sup>e</sup> échelon

- MAYELA Bienvenu, pc du 10.01.85      Brazzaville
- ITOUA Clément Sosthène, pc du 19.04.85      Leubomo

D/ - GENIE RURAL

- INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT RURAL

Au 2<sup>e</sup> échelon

- MM.- NTSIKA Jean Pierre, pc du 31.02.85      Brazzaville

Article

Article 2 : Le présent décret qui prend effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publique  
et de la Prévoyance Sociale.

Brazzaville, le 5 Février 1986

Bernard COMBO MATSIONA

AMPLIATIONS :

- JORPC ..... 2
- SGG/BC ..... 2
- DGFP/DGPCF .. 18
- DGB ..... 2
- DCF ..... 2
- DAAF ..... 5
- SGAE ..... 1
- D.A. .... 1
- DAAF/DOS..... 18
- COMMIPO ..... 3
- DIRIGIAGRI... 3
- STAT/DGFP ... 2
- INTERESSES... 9

Ange Edouard POUKOU